

ÉQUIPE ESG



© PHOTO : DR

Sylvie LEPETITDirectrice
Administrative et
Financière.

ACTIFS SOUS GESTION

350 M€

EXPERTISES

- Retournement
- Situations complexes

Contact : sylvie.lepetit@perceva.fr**Tél. :** +33 (0)1 42 97 19 86

DUE DILIGENCES ESG LORS DE LA PHASE D'INVESTISSEMENT

- Les considérations ESG sont prises en compte dans la phase Due Diligence pour anticiper et cibler les enjeux des années à venir et en préparation de l'accompagnement des participations.

ACCOMPAGNEMENT ESG DES PARTICIPATIONS

- Chaque année, un questionnaire ESG est renseigné par chacune des participations recensant des indicateurs et des plans d'actions.
- Les pistes d'amélioration ESG de chacune des Participations ont été identifiées et un plan de progrès sur plusieurs exercices est mis en place par le Management et suivi par la Société de Gestion dans le cadre des exercices budgétaires.

DESCRIPTION QUALITATIVE DE LA STRATÉGIE ESG

- Perceva, Investisseur cherchant une valeur durable, porte une attention depuis toujours aux problématiques ESG et a formalisé récemment sa politique.
- Perceva a réalisé ces dernières années un audit complet des problématiques ESG au sein de ses participations. Ce travail a permis de formaliser une politique ESG applicable à tous et la création d'un questionnaire commun pour tous.
- Perceva est maintenant en capacité de suivre et d'analyser les données issues de ces questionnaires afin de suivre plus finement les plans de progrès fixés pour chacune des participations à l'issu et de l'audit et de la phase Due Diligence et ainsi fixer la feuille de route à long terme et les plans de progrès du Portefeuille.
- La feuille de route définie pour plusieurs années est suivie annuellement par Perceva et l'équipe de management rend compte des pistes de progrès de manière régulière.

